

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2065A
Titre	Processus cognitifs 1
Nombre de crédits	3 crédits <i>Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.</i>
Trimestre et année	Automne 2026
Horaire	Mardi 16h00 à 19h00 <i>Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.</i>
Mode d'enseignement¹	En personne <i>Voir la définition de chaque mode d'enseignement.</i>
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=354006
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/psy-2065/	

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom	Gyslain Giguère
Coordonnées	gyslain.giguere@umontreal.ca (Pour situations de nature personnelle ou R-V virtuel)
Disponibilités	Voir page StudiUM

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À confirmer
Coordonnées	cognitionudem@gmail.com (Pour toute question liée à la matière ou au cours)
Disponibilités	En tout temps par courriel ; veuillez compter un minimum de 48 heures pour une réponse.

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le but de ce cours est de vous présenter les principales théories, les principaux modèles et les méthodologies de recherche en psychologie cognitive.

Objectifs spécifiques

En savoir plus à propos de la perception, de la reconnaissance d'objets, de l'attention et des différents systèmes de mémoire.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Compréhension détaillée de théories et modèles cognitifs et neurocognitifs. Application et généralisation des théories, modèles et résultats à des mises en situation. Interprétation de graphiques de résultats. Compréhension globale de la méthode expérimentale scientifique.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☐ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☐ Illustrations de cas | ☒ Observation / Démonstration |
| ☐ Exercices réflexifs | ☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Séances de questions en direct avec le chargé de cours sur Zoom deux fois par semaine.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► **Calendrier des activités** (Code de couleurs : Contenu de l'examen intra 1 / Contenu de l'examen intra 2 / Contenu de l'examen final)

La présence aux cours magistraux s'avère essentielle pour développer une compréhension complète des différents concepts couverts lors du cours.

Les présentations Powerpoint seront disponibles sur la page StudiUM du cours (généralement la veille de chaque cours).

Certains sujets couverts par les évaluations ne seront présentés que lors des cours magistraux.

Les lectures à compléter indiquées sur le calendrier de cours sont seulement valides pour la version électronique du manuel proposée sur le système *MindTap*.

Séances et dates	Contenus	Lectures à compléter avant le cours (<i>MindTap</i>)	CogLabs associés
Cours 1 Mardi 1 ^{er} septembre 2026	*Montée et chute du béhaviorisme *Approche du traitement de l'information	*Goldstein (2026) : Ch. 1 (lire seulement pages 1 à 21) + Ch. 6 (lire seulement pages 193 à 195 - <i>Classical conditioning</i> et <i>Operant conditioning</i>)	---
Cours 2 Mardi 8 septembre 2026	*Neuroscience cognitive	*Goldstein (2026) : Ch. 2 (lire seulement pages 24 à 26 + 33 à 49) + Ch. 3 (lire seulement pages 91 à 93)	*Implicit learning
Cours 3 Mardi 15 septembre 2026	*Mémoire sensorielle *Perception 1 : Traitement ascendant	*Goldstein (2026) : Ch. 5 (lire seulement pages 142 à 144) *Goldstein (*2008* - Chapitre disponible sur la page StudiUM du cours en format PDF) : Ch. 3 (lire seulement de la page 55 au milieu de la page 66 + de la page 69 au milieu de la page 84)	*Partial report
Mercredi 16 septembre 2026	Dernier jour (23h59) pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais et sans aucune mention au dossier		
Cours 4.1 (Vidéo) Mardi 22 septembre 2026	*Perception 2 : Traitement descendant/Perception vs. action	*Goldstein (2026) : Ch. 3 (lire seulement pages 84 à 90)	---
Cours 4.2 (Vidéo) Mardi 22 septembre 2026	*Attention 1 : Attention sélective auditive	*Goldstein (2026) : Ch. 4 (lire seulement pages 96 à 103)	---
Cours 5 Mardi 29 septembre 2026	*Attention 2/3 : Attention sélective visuelle/Attention divisée	*Goldstein (2026) : Ch. 4 (lire seulement pages 104 à 122 + 128 à 131 – ne pas lire la section <i>Attentional Networks</i>)	*Spatial cueing *Visual search
Examen intra 1 (En classe) Mardi 6 octobre 2026	***Examen intra 1 – Présentiel (25%) (Durée : 3h) (Contenu couvert : Cours 1 à 4.1 + Lectures associées)***		
Cours 6 (Vidéo) Mardi 6 octobre 2026	*Attention 4 : Limites et échecs attentionnels	*Goldstein (2026) : Ch. 4 (lire seulement pages 123 à 127)	*Change detection *Attentional blink
Cours 7 Mardi 13 octobre 2026	*Mémoire à court terme	*Goldstein (2026) : Ch. 5 (lire seulement pages 136 à 141 + 145 à 150)	*Memory span *Brown-Peterson
Mardi 20 octobre 2026	Pas de cours – Semaine de relâche		

Plan de cours

Séances et dates	Contenus	Lectures à compléter avant le cours (MindTap)	CogLabs associés
Cours 8 Mardi 27 octobre 2026	*Mémoire de travail 1/2 : Boucle phonologique/Exécutif central/ Tablette visuospatiale/Tampon épisodique	Goldstein (2026) : Ch. 5 (lire seulement pages 151 à 166)	*Word length effect
Cours 9 Mardi 3 novembre 2026	*Mémoire de travail 3 : Tablette visuospatiale : Imagerie visuelle *Mémoire à long terme 1 : Mémoire à court terme vs. long terme/ Mémoire explicite	*Goldstein (2026) : Ch. 10 (lire seulement pages 306 à 330) + Ch. 6 (lire seulement pages 168 à 172 + 178 à 185)	*Mental rotation
Vendredi 6 novembre 2026	Dernier jour (23h59) pour abandonner un cours avec frais et mention ABA au dossier		
Examen intra 2 (En classe) Mardi 10 novembre 2026	***Examen intra 2 – Présentiel (34%) (Durée : 3h) (Contenu couvert : Cours 4.2 à 8 + Lectures associées)***		
Cours 10 Mardi 17 novembre 2026	*Mémoire à long terme 2/3 : Encodage/Récupération/Oubli/Consolidation	Goldstein (2026) : Ch. 7 (lire seulement pages 198 à 207 + 211 à 215 + 218 à 229)	*Levels of processing *Encoding specificity
Cours 11 Mardi 24 novembre 2026	*Mémoire à long terme 4 : Mémoire autobiographique/ Nature reconstructive de la mémoire *Mémoire à long terme 5 : Mémoire implicite	Goldstein (2026) : Ch. 6 (lire seulement pages 188 à 193) + Ch. 8 (lire seulement pages 232 à 238 + 248 à 256)	*False memory
Cours 12 Mardi 1^{er} décembre 2026	*Mémoire à long terme 6/7 : Concepts et catégories	Goldstein (2026) : Ch. 9 (lire seulement pages 272 à 289)	*Prototypes
Mardi 8 décembre 2026	Pas de cours – Congé pour études départemental		
Mardi 15 décembre 2026	Pas de cours – Période d'examens finaux		
Examen final (En classe) Mardi 22 décembre 2026	***Examen final – Présentiel (34%) (Durée : 3h) (Contenu couvert : Cours 9 à 12 + Lectures associées)***		

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Examen en classe	NON	IA interdite	<u>Examen intra 1</u> *Contenu des cours 1 à 4.1 + Lectures associées *18-22 questions à développement, choix multiples ++ *Durée : 3h	2026-10-06	25%
Examen en classe	NON	IA interdite	<u>Examen intra 2</u> *Contenu des cours 4.2 à 8 + Lectures associées *18-22 questions à développement, choix multiples ++ *Durée : 3h	2026-11-10	34%
Examen en classe	NON	IA interdite	<u>Examen final</u> *Contenu des cours 9 à 12 + Lectures associées *18-22 questions à développement, choix multiples ++ *Durée : 3h	2026-12-22	34%
Autre évaluation	OUI	IA interdite	<u>CogLabs (voir page suivante)</u> *Expériences de psychologie cognitive en ligne ATTENTION!!! Les CogLabs seront comptabilisés pour votre note finale seulement si vous obtenez <u>une moyenne pondérée de 50% (46.5/93)</u> sur l'ensemble des examens complétés durant le trimestre.	Dates variées (voir page suivante)	7%

NOTE IMPORTANTE À PROPOS DES ÉVALUATIONS : Aucun autre examen n'aura lieu au cours du trimestre. Aussi, vous ne pourrez pas effectuer du travail supplémentaire dans le but d'obtenir la note de passage ou une note finale plus élevée. Veuillez aussi qu'aucun point ne sera rajouté à votre note finale de façon individuelle.

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Plan de cours

► CogLabs

*Les expériences CogLab sont accessibles dans votre compte *MindTap* (voir page suivante).

*Chaque expérience vaut 0.5% de la note finale. Vous ne recevrez aucun point pour une expérience complétée après la date et heure limite. Vous n'avez à compléter aucun travail supplémentaire pour obtenir les points.

*Les problèmes techniques/informatiques ne constituent pas des raisons valides si vous n'avez pas complété une expérience avant la date et heure limite. N'attendez pas à la dernière minute pour compléter les expériences!

*Veuillez noter que le chargé de cours aura accès aux comptes des personnes étudiantes.

Expérience CogLab	Date et heure limite	Expérience CogLab	Date et heure limite
Implicit learning	15 sept. 2026, 15h59	Brown-Peterson	13 oct. 2026, 15h59
Partial report	15 sept. 2026, 15h59	Word length effect	27 oct. 2026, 15h59
Spatial cueing	29 sept. 2026, 15h59	Mental rotation	3 nov. 2026, 15h59
Visual search	29 sept. 2026, 15h59	Levels of processing	17 nov. 2026, 15h59
Change detection	13 oct. 2026, 15h59	Encoding specificity	17 nov. 2026, 15h59
Attentional blink	13 oct. 2026, 15h59	False memory	24 nov. 2026, 15h59
Memory span	13 oct. 2026, 15h59	Prototypes	1 ^{er} déc. 2026, 15h59

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux N/A

Utilisation de l'IA générative L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens Aide-mémoire rédigé à l'ordinateur (Détails et gabarit disponibles sur StudiUM)

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Manuel obligatoire Vous devez vous procurer un accès au système en ligne *MindTap* pour le manuel *Cognitive Psychology* (6^e édition) de E. Bruce Goldstein, disponible sur le site de l'éditeur Cengage Canada. L'accès à *MindTap* permet d'accéder au manuel en version électronique (*eTextbook*) et d'utiliser le système *CogLab* pendant tout le trimestre.

Goldstein, E.B. (2026). *MindTap for Goldstein's Cognitive Psychology: Connecting Mind, Research, and Everyday Experience, 1 term Instant Access*. Cengage Learning (ISBN : 9798214143422).

Lien pour l'achat: [Cliquez ici](#)

Après l'achat en ligne, vous devrez vous inscrire au cours en ligne **PSY2065 - Processus cognitifs 1** dans votre compte sur le site de Cengage. Pour ajouter le cours à votre compte, vous devez utiliser le code de cours (*Course Key*) *MindTap* suivant :

MTPNL6X5HZ46

ATTENTION !!! Assurez-vous de choisir le bon produit sur le site de Cengage (le prix de vente pour l'accès à *MindTap* est de 99.95 \$). Si vous vous procurez seulement le *eTextbook* ou le manuel en version physique (*Hardcopy Textbook*), vous devrez également déboursier des frais supplémentaires pour accéder au système *CogLab*, ce qui rendra le tout plus dispendieux.

Le manuel de Goldstein a subi une réorganisation dans le cadre du passage de la cinquième à la sixième édition. Le contenu du cours et les évaluations sont basés sur le contenu de la sixième édition du manuel.

Toutes les lectures sont obligatoires. Il est très important de faire les lectures indiquées au calendrier avant de vous présenter au cours. Ceci facilitera votre compréhension des sujets présentés lors des cours magistraux.

Certaines questions d'examen porteront sur des sujets qui seront exclusivement couverts par le manuel.

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.